



A/AWARDS/H-1

13 Mai 2024

Madame, Monsieur

**RE : APPEL À CANDIDATURES POUR LE QUINZIÈME PRIX DE L'ASSOCIATION
AFRICAINNE D'ADMINISTRATION ET DE GESTION PUBLIQUES (AAPAM) POUR
LA GESTION INNOVANTE (IMA)**

L'Association africaine pour l'administration et la gestion publiques (AAPAM) a le plaisir d'annoncer un appel à candidatures pour les Prix de la gestion innovante (IMA), 2024. Le prix de la gestion innovante de l'AAPAM est un programme de récompense continental, conçu pour reconnaître les institutions, les organisations et les ministères ayant adopté des approches innovantes et locales en vue de renforcer la fourniture de services publics sur le continent.

Les buts et objectifs du prix sont les suivants :

- i. Reconnaître et faire connaître les innovations du secteur public qui méritent d'être imitées.
- ii. Améliorer l'image du secteur public en Afrique.
- iii. Promouvoir l'innovation dans le secteur public en encourageant et en reconnaissant les organisations et les personnes qui font preuve de créativité et d'efficacité pour résoudre des problèmes spécifiques liées à l'administration et à la gestion.
- iv. Faciliter le transfert des innovations et des meilleures pratiques en vue d'améliorer la qualité de l'administration et de la gestion publiques en Afrique.

Depuis sa création en 2005, l'IMA a suscité une large participation de la part des pays africains qui affirment que l'innovation dans la prestation de services est essentielle pour un service public productif et performant. L'AAPAM IMA est bien en phase avec l'Agenda 2063 et les ODD.

en militant pour que l'innovation soit un levier essentiel de la transformation et de la modernisation des services publics africains en vue de la réalisation d'un développement durable.

L'AAPAM accueille les soumissions (en anglais, français et arabe) des ministères,

départements, agences, niveaux infranationaux, IDM et universités en Afrique sur toute innovation institutionnelle visant à promouvoir les meilleures pratiques, l'excellence et le professionnalisme en matière de prestation de services en Afrique et à faciliter la réalisation des plans de développement nationaux, de l'Agenda 2063 de l'UA et des ODD.

Les prix seront décernés lors de la table ronde de la 43^e conférence de l'AAPAM qui se tiendra en Ouganda du 25 au 29 novembre 2024. Les lauréats et les autres candidats majeurs bénéficieront d'une large publicité avec leurs résumés et seront présentés sur le site web de l'AAPAM, dans ses publications et dans d'autres réseaux internationaux.

Vous trouverez ci-joint, à titre d'information et d'orientation, les conditions, les procédures et le règlement du concours (Annexe 1) pour ce prix, ainsi que les critères qui seront utilisés pour évaluer les soumissions (Annexe 2). Veuillez fournir un résumé de 50 mots maximum qui sera publié sur le site web.

Veuillez noter que la soumission **DOIT ÊTRE FAIT** en ligne en remplissant le formulaire ([CLIQUEZ ICI](#)) avant le mercredi **31 juillet 2024**. Les organisations peuvent soumettre des candidatures qui n'ont pas été retenues lors du concours de l'année précédente, à condition qu'aucune candidature similaire ne soit soumise plus de trois fois.

Si vous êtes à la tête d'un ministère ou d'une organisation ou le point focal de l'AAPAM dans votre pays, veuillez diffuser cette lettre et ses annexes dans la mesure du possible parmi les gouvernements locaux, les autorités municipales, les établissements d'enseignement supérieur, les départements, les agences, les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile, selon le cas, qui relèvent de votre juridiction.

Nous vous remercions de votre intérêt, de votre aide et de votre coopération.

Cordialement,



PROF. G. K. SCOTT
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL